



Communiqué de presse, le 9 juillet 2020

**Léa Nature construit depuis plusieurs décennies l'entreprise de demain :
une entreprise éco-citoyenne de la bio**

Manger plus sain et plus local, fabriquer en France, favoriser l'emploi et l'économie en région, contribuer activement au développement de la résilience et la souveraineté alimentaire : après la crise sanitaire, la feuille de route de Léa Nature reste fidèle à ses engagements et sa stratégie est plus que jamais d'actualité.

Dès la proposition de la nouvelle Loi PACTE permettant aux entreprises d'inscrire dans leur statut une mission d'intérêt général, Charles Kloboukoff, Président-Fondateur de Léa Nature, a fait valider en Assemblées Générales en juin 2019, l'ajout de la mission de l'entreprise à son objet social.

Le 15 octobre 2019, Léa Nature devenait ainsi officiellement la 1^{ère} ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) « société à mission ».

Entreprise engagée et responsable depuis sa création, c'est un nouveau pas franchi dans sa démarche de progrès permanent.

Après avoir écrit ses valeurs, créé un comité éthique, fait adhérer ses marques au fonds 1% for the Planet, été certifiée Engagement Climat et obtenu le niveau excellence en ISO26000 pour sa démarche RSE, Léa Nature poursuit son ambition d'ouvrir de nouvelles voies de progrès pour l'entreprise.

« Entreprendre pour être utile, tel est mon crédo depuis 27 ans. Il est temps de revenir à des valeurs humaines et de solidarité, de concilier économie, écologie et éthique. La crise sanitaire traversée en révèle la nécessité. » Charles Kloboukoff.

Devenir « société à mission » touche à la constitution même de Léa Nature : proposer une alimentation saine au plus grand nombre, des soins bénéfiques et respectueux de l'environnement pour la beauté, la santé, la maison ; favoriser l'agriculture régénératrice, préserver les ressources de la planète. Ses actions et engagements fédèrent ses salariés et créent une dynamique positive et constructive avec ses fournisseurs, ses clients et ses consommateurs.

Être « société à mission » permet d'être reconnue comme fabricant de produits bio et naturels au service de l'intérêt général.

Avoir une mission d'intérêt général répond à une attente sans précédent d'une majeure partie des citoyens : changement de comportements /mode de vie, santé, solidarité, sécurité sanitaire des produits, made in France et le local/circuits courts sont plébiscités.

Pour une fraction de la population, le confinement a encouragé à aller plus loin dans cette trajectoire déjà amorcée : remettre la consommation à sa place, consommer moins mais mieux, local, sainement et plus intelligemment (CSP+ et les jeunes). Enfin, les consommateurs font de plus en plus

attention à ce que les marques soient en accord avec leurs valeurs tout en étant à un prix accessible. (source IFOP).

La crise sanitaire et la relance économique sont une opportunité de construire collectivement de nouvelles bases après une économie mondiale à l'arrêt pendant 2 mois.

« Cette crise sanitaire doit permettre de concilier systématiquement économie et écologie, et ne plus les opposer.

Elle a fait prendre conscience au grand public qu'alimentation et agriculture de proximité sont très importantes dans l'économie réelle.

Il faut mieux rémunérer les artisans de notre alimentation, avec moins d'intermédiaires, les sortir de leurs dettes et de la monoculture.

Redonner aux agriculteurs le sens précieux de leur métier - nourrir - et les moyens de le faire durablement et écologiquement.

Relocaliser nos productions et investir en faveur de la biodiversité et du respect du Vivant.

Agriculture-alimentation-environnement-énergie-santé sont liés et doivent travailler de concert.

Des millions de personnes souhaitent un changement pour une société plus solidaire.

Les entreprises ont un rôle à jouer en modifiant leur modèle économique tourné vers le partage, l'équité, la philanthropie, avec une activité respectueuse de la santé de l'Homme et de la planète. »

L'économie de la bio, le cœur de l'activité de Léa Nature, est une économie alternative avec une contribution positive au niveau environnemental, social, sociétal.

« Nous intégrons la santé et la sauvegarde de la nature, de l'eau, de l'air, du sol, de l'humain, mais aussi la biodiversité de la faune et de la flore au cœur de notre stratégie de développement, quitte à ralentir notre croissance ou à abaisser notre rentabilité pour respecter ces objectifs fondamentaux.

Nous n'avons pas l'ambition d'être exemplaires mais d'ouvrir de nouvelles voies de progrès, de trouver des solutions alternatives. Il faut faire émerger une chaîne de valeurs qui soit en cohérence avec le climat et l'écologie.

Il faut faire savoir par des instances gouvernementales, professionnelles et/ou associatives que produire local coûte plus cher et prévoir une TVA réduite pour les produits locaux par exemple.

Il faudrait aussi une fiscalité moins pénalisante pour ceux qui investissent, créent des emplois et relocalisent en France.

Nous défendons un modèle de relocalisation, avec nos 14 unités de production en France.

La leçon à retenir de cette crise sanitaire est à la fois le très bel élan de solidarité qu'il y a eu et qu'il faudrait poursuivre mais aussi malheureusement l'augmentation de la faim dans le monde et de la précarité. Aider les plus démunis est possible quand on découvre les plans de relance économiques faramineux mais qui vont surtout profiter aux industries polluantes. Le confinement a montré également l'impact majeur sur la pollution : il faut réintroduire l'écologie dans la ville, la réhumaniser, la réenchanter. C'est une attente forte des citoyens.

C'est tout naturellement que j'ai co-signé [une tribune parue dans le JDD](#) avec les patrons de 76 entreprises pour appeler à "s'emparer de l'urgence climatique"

Charles Kloboukoff, Président-Fondateur de Léa Nature, Président du fonds français 1% for the Planet.

Les réalisations et actions de LÉA NATURE

Depuis 27 ans, Léa Nature a fait le choix de la bio, pour l'environnement, la biodiversité, pour la santé des consommateurs mais aussi des agriculteurs.

Elle a fait le choix de fabriquer ses produits en France avec 14 sites de production dans plusieurs régions de France, pour le maintien de l'économie locale, des emplois verts en région, la diminution des « km alimentaires », avec un approvisionnement régional dès que possible et limitrophe. Léa Nature travaille déjà avec 66 filières bio origine France.

Elle a mis en place un fonds de dotation de 5% de son résultat net pour accompagner le développement des filières agricoles bio en France : aides au pré-financement des récoltes, achat de matériel ou co-financement d'outils de production.

Léa Nature a créé un écosystème de marques bio, une quinzaine, en alimentation, cosmétique, hygiène, soins de la maison, compléments alimentaires, sur tous les réseaux de distribution, magasins bio, parapharmacies, grandes surfaces, et le digital, avec pour souhait de démocratiser l'offre de produits sains, bio ou naturels, accessibles au plus grand nombre.

L'environnement de travail a été pensé pour favoriser le bien-être des collaborateurs : matériaux écologiques, lumière naturelle, énergies renouvelables, distribution de fruits bio. Le BiO'Pôle de Léa, un lieu inédit pour la cité et les salariés leur permet de déjeuner bio, de faire du sport, de se ressourcer dans les jardins.

Léa Nature maîtrise les impacts de ses activités et accompagne le respect de multiples réglementations (déchets, énergie, carbone, eau...) dans une logique d'amélioration continue.

Des choix à long terme pour une contribution concrète à la transition écologique avec des packagings en plastiques biosourcés, la réduction des flux logistiques. Les emballages d'origine fossile ne représentent plus que 1,5 % du volume des emballages alimentaires, santé et diététique. Pour la flotte commerciale de véhicules, un objectif zéro diesel est fixé à fin 2021.

Depuis 12 ans, Léa Nature adhère avec ses marques bio au collectif mondial et philanthropique 1% for the Planet et reverse 1% de leurs chiffres d'affaires à des associations de protection de la nature. Contributrice européenne historique et première donatrice française du collectif 1% for the Planet, Léa Nature a reversé au global depuis 2007, 11 M€ à 1600 projets environnementaux, à fin 2019. Le montant des dons à reverser en 2020 s'élève à 2,5 M€. L'objectif : favoriser la sauvegarde de la nature, prévenir des impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé de l'Homme et contribuer à limiter les impacts du changement climatique en protégeant la biodiversité.

LÉA NATURE en chiffres

Avec 1600 salariés en 2019, LÉA NATURE-LÉA COMPAGNIE BIODIVERSITE a réalisé un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros en 2019 en progression de 11%.